

CERTIFICATE OF ADVANCED STUDIES (CAS) HES-SO

CAS en gestion d'équipe et conduite de projets

2024–2026 (1ère session)

Haute école de travail social
et de la santé Lausanne

**HE
TSL**

Concept général

Cette formation postgrade fait suite à des études initiales de niveau HES ou jugées équivalentes. Elle est construite en tenant compte des besoins des lieux de pratique et des différents services concernés. La formation vise une augmentation de l'efficacité dans le domaine de la gestion d'équipe et la conduite de projets. Elle s'appuie sur des recherches et expériences récentes. Se situant à l'interface entre les pratiques et les approches théoriques, elle génère des savoirs transférables dans différents contextes du travail social et de la santé.

Objectifs

La formation permet :

- d'acquérir les qualifications nécessaires pour occuper la fonction de responsable d'équipe, en maîtrisant des connaissances approfondies des mécanismes institutionnels et des composantes et caractéristiques des différents instruments propres au fonctionnement particulier des équipes ;
- d'acquérir des compétences spécifiques liées à la gestion des ressources humaines et au rôle de responsable au sein d'une équipe ;
- de développer et conduire un projet dans une perspective interdisciplinaire ;
- d'acquérir des connaissances de base sur les mécanismes financiers liés à la gestion institutionnelle et leurs implications sur la gestion d'équipe.

Pédagogie

Le cycle de formation est centré sur l'acquisition de compétences. Il se fonde sur une pédagogie interactive, qui privilégie la mobilisation des participant·e·s. Les formateurs et formatrices favorisent et développent l'articulation entre savoirs théoriques et applications concrètes dans la pratique professionnelle.

Public cible

Cette formation s'adresse à des cadres intermédiaires du domaine du travail social ou de la santé, qui sont amené·e·s dans le cadre de leur fonction à gérer une équipe et à développer et/ou à conduire des projets au sein d'équipes.

Organisation de la formation

La formation se déroule en cours d'emploi et est organisée selon un système modulaire. Sa durée totale s'étend sur environ 26 mois.

Le CAS comprend 23 jours de cours, représentant environ 138 heures d'enseignement.

La formation se compose de trois modules, chacun nécessitant un travail de validation écrit. De plus, un travail de certification doit être rédigé et déposé 9 mois après la conclusion des cours, et sera soumis à une soutenance orale.

La formation implique également du travail personnel ainsi qu'une pratique réflexive.

Le CAS correspond à 15 crédits ECTS (European Credit Transfer System), soit 4 crédits ECTS par module et 3 crédits ECTS pour le travail de certification.

Programme modulaire

Module 1 :	Positionnement du responsable d'équipe ou cadre intermédiaire 4 crédits ECTS 7 jours de cours
Calendrier :	9 février 2024 23 février 2024 22 mars 2024 19 avril 2024 24 mai 2024 20 et 21 juin 2024
Compétences :	Argumenter sa pratique dans une approche réflexive, en tenant compte du contexte de son institution (histoire, organisation, relations, phase d'évolution...) et de l'environnement social, politique et économique sans lequel elle s'inscrit. Exercer sa fonction en référence à un management clairement identifié. Intégrer les rôles institutionnels en repérant ses fonctions-clés et les exercer de manière efficace.
Contenus :	Modèles d'analyse institutionnelle et développement des institutions. Institution, équipe, fonction de cadre / responsable : articulations et enjeux. Analyse des organisations. Analyse des contextes institutionnels et d'équipe des participant-e-s. Enjeux pour la posture de cadre. Outils d'analyse institutionnelle : approfondissement. Modèle d'analyse de pratique. Sens du travail et motivation : évolution actuelle. Présentation et analyse d'une typologie théorique. La notion de leadership : regard théorique et analyse à partir d'expériences. Délégation.
Mode de validation :	Rédaction d'un travail écrit.
Module 2 :	Conduite de projets et responsabilité d'équipe 4 crédits ECTS 8 jours de cours
Calendrier :	26 et 27 août 2024 23 et 24 septembre 2024 11 et 12 novembre 2024 13 et 20 décembre 2024
Compétences :	Développer et conduire des projets avec les différents acteurs impliqués/concernés. Accroître ses compétences dans l'animation de groupe. Développer, renforcer les compétences relationnelles permettant d'animer et motiver les équipes de manière pertinente. Se positionner dans les systèmes de délégation.
Contenus :	Dimensions et méthodologie du projet. Gestion des risques et responsabilité. Conduite de réunion. Outils de qualité. Le leadership et la coopération. Analyse de pratique.
Mode de validation :	Rédaction d'un travail écrit.

CAS en gestion d'équipe et conduite de projets – 2024-1

Module 3 : **Gestion des ressources humaines**
4 crédits ECTS
8 jours de cours

Calendrier : 27 et 28 janvier 2025
3 et 4 mars 2025
31 mars et 1^{er} avril 2025
8 et 9 mai 2025

Compétences : Appliquer une gestion du personnel adaptée au contexte et à sa fonction de responsable d'équipe.

Développer des compétences permettant de gérer les changements, le cycle de vie de l'employé-e et les conflits.

Mobiliser les ressources humaines de manière efficace et éthique.

Contenus : Développer des stratégies de communication efficaces et fiables au sein de l'équipe et dans l'institution.

Mode de validation : Rédaction d'un travail écrit.

Travail de certification :
3 crédits ECTS

Le travail de certification consiste en la rédaction d'un rapport sur un projet concret que le cadre intermédiaire développe en lien avec la gestion de son équipe / collaborateur·trice·s ou dans le cadre d'une conduite de projet autonome.

Le travail devra être déposé 9 mois après la fin des cours (en février 2026) et sera évalué lors d'une soutenance orale.

Les consignes de réalisation, les critères d'évaluation et le délai de remise du travail de certification sont communiqués aux participant·e·s au début de la formation et un suivi est organisé.

Mode de validation : Rédaction d'un travail écrit et soutenance orale

Horaire et lieu de la formation

Horaire : 8h30 – 17h00

Lieu : Haute école de travail social et de la santé Lausanne, chemin des Abeilles 14, Lausanne.

Obtention du titre

Le CAS HES-SO en Gestion d'équipe et conduite de projets est délivré lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- a) Avoir participé au moins à 80 % de l'enseignement ;
- b) Avoir obtenu les crédits correspondant aux trois modules de formation ;
- c) Avoir obtenu les crédits correspondant au travail de certification.

Titre délivré

Au terme de la formation, les participant-e-s qui ont rempli toutes les exigences obtiennent le « Certificate of Advanced Studies HES-SO en Gestion d'équipe et conduite de projets ».

Conditions d'admission

Pour accéder au programme de formation, les candidat-e-s doivent satisfaire aux conditions cumulatives suivantes :

1. Être titulaire d'un diplôme d'une Haute école du domaine de la santé, du travail social, de l'enseignement ou d'un titre jugé équivalent.
2. Être en emploi dans le domaine sanitaire, social, pédagogique, psychosocial ou médico-social (expérience professionnelle d'au minimum 3 ans).
3. Occuper une fonction de cadre intermédiaire.

Finance d'inscription et frais de formation

Finance d'inscription : CHF 200.-, payable à l'inscription.

Frais de formation : CHF 5'900.-, payable sur facture après la confirmation d'admission à la formation.

Les participant-e-s sont personnellement responsables du paiement de leur formation, indépendamment du fait qu'ils·elles reçoivent ou non des subsides.

Conditions financières et de désistement

La formation doit être intégralement payée au plus tard à échéance de la facture.

Les désistements ou reports doivent être communiqués par courrier recommandé au secrétariat de l'Unité de formation continue.

En cas de désistement :

- la finance d'inscription de CHF 200.- reste acquise quelle que soit la décision d'admission, car votre dossier est traité.
- les frais de formation restent dus selon les modalités suivantes :
 - après confirmation d'admission et jusqu'au 61ème jour avant le début de la formation : 20%.
 - du 60ème jour au 30ème jour avant le début de la formation : 50%.
 - moins de 30 jours avant le début de la formation : les frais sont intégralement dus.

En cas d'abandon, d'exclusion de la formation ou d'échec définitif, les frais de formation dus ne sont pas remboursés.

Dans le cas où de graves circonstances personnelles, non-prévisibles, surviennent et empêchent le-la participant-e de commencer ou de poursuivre la formation, la Direction peut - sur la base des documents présentés (certificat médical notamment) - assouplir les règles ci-dessus. Elle privilégiera d'abord le report de la participation à la formation, pour autant qu'une nouvelle volée démarre.

CAS en gestion d'équipe et conduite de projets – 2024-1

Pour le cas où il y a trop de désistements, la Direction peut, quand bien même les montants dus pour la formation ont été payés, repousser son ouverture.

En cas de force majeure, soit en présence de circonstances imprévisibles, inévitables et extérieures à la volonté des parties telles que épidémie, pandémie ou guerre notamment, la Direction peut suspendre la formation.

La Direction peut reporter ou annuler la formation suspendue pour cause de force majeure, le report étant privilégié. En cas d'annulation ou si le report n'est pas possible pour le participant, la HETSL restitue les montants relatifs à la part non exécutée de la formation. Aucun dédommagement de quelque nature que ce soit n'est dû par la HETSL.

Inscription

Les inscriptions se font par le biais de notre site Internet jusqu'au 1er novembre 2023 :

<https://www.hetsl.ch/formation-continue/formations-postgrades/cas/cas-en-gestion-dequipe-et-conduite-de-projets/>

Coordination pédagogique

Mme Sabina Gani, professeure, doyenne responsable de l'Unité de formation continue
E-mail : sabina.gani@hetsl.ch

Renseignements

Mme Angela Napoli, assistante administrative
E-mail : angela.napoli@hetsl.ch

20.09.2023
SGN/VRO/ana